



Expert en prévention et en maîtrise des risques

ATTESTATION DE CONFORMITE CNPP APPROVAL N° 2011-0018

**VIDEOSURVEILLANCE – ENREGISTREUR VIDEO NUMERIQUE (EVN)
MALVEILLANCE**

| | |
|---|---|
| DEMANDE PAR | STIM ECOPARC DEPARTEMENTAL 329 rue de la Garriguette 34130 SAINT AUNES |
| REFERENCE COMMERCIALE ET DESIGNATION DU MODELE | IP602A, IP602B, IP602C |
| SPECIFICATIONS D'ESSAIS REF. CNPP | AVI 07 01, procédure CNPP d'évaluation des Enregistreurs Video Numériques |
| DOMAINE COUVERT | Transcription des exigences mentionnées dans l'arrêté ministériel du 03/08/2007 portant définition des exigences techniques des systèmes de vidéosurveillance |
| RAPPORT D'ESSAIS ET IDENTIFICATION DU PRODUIT TESTE | VI 11 0004 du 14 novembre 2011 IP602A N° de série : 09/10/60002 |
| COMMENTAIRES | Néant |

Droit d'usage du logo CNPP Approval pour le produit identifié ci-dessus valable jusqu'au 30/11/16

Attestation établie à St Marcel le 14 novembre 2011 par le CNPP - Direction de l'Evaluation de Conformité

Cachet et signature du Directeur de l'Evaluation de Conformité :

La présente attestation "CNPP Approval" a été réalisée sur la base d'un essai unique et non pas sur la base d'un suivi de fabrication ou dans le cadre d'une certification ou d'une reconnaissance assurance. Elle ne garantit pas que les matériaux commercialisés sont conformes aux produits soumis aux essais. Elle ne saurait en aucun cas être considérée comme attestant que le produit est conforme à un référentiel de certification tel que défini par l'article L 115-27 du Code de la Consommation. De même, cette attestation CNPP Approval n'engage en aucun cas CNPP Entreprise quant à la conformité réglementaire du produit et de l'installation dans laquelle le produit, objet de cette attestation CNPP Approval, sera utilisé. La reproduction partielle de ce document est interdite. Cette attestation permet à l'industriel détenteur du produit, de reproduire le logo CNPP Approval suivi de la mention "Attestation délivrée selon un essai unique, disponible sur www.cnpp.com, n° 20XX-XXXX" sur la documentation commerciale et/ou sur l'emballage spécifiques au produit testé, à l'exclusion de tout marquage direct sur ce produit ou sur tout autre produit conformément aux conditions générales de vente DTG.04.002

Pôle européen de sécurité CNPP-Vernon
Direction Evaluation de la Conformité
Direction Qualité
Le Directeur
J.G. SANS



Attestation délivrée selon un essai unique
Disponible sur www.cnpp.com
N° 2011.0018

www.cnpp.com